

# Bulletin de la Commission des Associations.

Notre bulletin sera basé sur des informations d'ordre national :  
Informations gouvernementales + propositions de notre Commission.

Le fil conducteur de notre humanité, celui du social au quotidien qui se gère sur un plan humain et géographique, se fait par des actions collectives.

Menées par devoir, elles constituent une politique de l'entraide. Les associatifs sont polyvalents et responsables, certains contribuent à la Paix, puisqu'elle aussi se trouve dans les actes simples du quotidien. Un lien de solidarité déjà existant.

Cela ne fait pas la « une » au registre des informations médiatiques et pourtant ce sont ces nombreuses associations méconnues du gouvernement qui, elles aussi, servent cette générosité de soutien dans de multiples domaines. Elles sont porteuses d'espoir, de courage, de ténacité ; celles qui font que notre France peut aider les défavorisés. Ils sont tous là pour donner, nous parlerons des associatifs !

« De la famine au soutien du plus bas qui s'élève vers le plus haut ! »

Dans cette première catégorie du monde social, **nous arrivons au terme de sensibilisation et d'action de notre planète.**

Cela fait plus d'un siècle que l'éthique a pris ces formes les plus remarquées :

## Ils vous le disent ! Ne l'ont-ils pas fait ?

Les manifestants, les faiseurs de grèves, les signataires de pétition, les participants à des forums citoyens, les volontaires internationaux, tous vous le font savoir. Ils ont les clés des mérites, la défense des droits et des libertés d'engagement.

Aujourd'hui nous parlons de protéger notre terre et son habitant sans OGM.

Notre écosystème doit revêtir son naturel, le bio a été aussi créé par des associations actives et militantes, nous soutenons les AMAP.

## **Nous parlons de sauver la planète !**

Aujourd'hui le glacier emblématique des Alpes se réduit, doit-on parler du réchauffement climatique. ? Plus loin sur notre terre, les ours des banquises seront-ils aussi sauvés ?

Depuis les forêts Amazoniennes essayent de survivre, certains arbres peuvent ils être sauvés ?

Pour notre vie, une quête de temps et de bien vouloir s'impose.

Le changement climatique, la dégradation de la qualité de l'eau vont-ils avoir des impacts sur la santé humaine ? Tout cela est le sujet de nos urgences.

Ceux qui vivent sur notre territoire de France, démunis, affectés, sont aussi au rappel et ensemble nos nombreuses quêtes toutes ici ont besoin de notre engagement : aider, sauver, protéger.

Coopérer avec les pays pauvres, déjà cela se fait avec les associations.

Il existe un ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports.

Tout est important, mais il faut **aujourd'hui se pencher sérieusement sur nos priorités, celles d'un engagement à l'humanité**, à l'heure où nous parlons de sauver la planète,

pouvons-nous garantir une réelle communication, une réelle reconnaissance, une participation pour tous ceux qui s'intéressent et qui s'engagent.

La France en Action y participe.

Nous devons :

1/ Organiser précisément un cadre fonctionnel pour chaque section d'activité associative au sein d'un nouveau ministère en programmation pour toutes les urgences :

2/ Ce qui est déjà exploitable est cité ci-dessous.

Nous pouvons dire mieux. Nous pouvons faire encore d'avantage et nous savons que cela peut être possible et urgent !

Qu'en pensez-vous ?

3/ Ceci afin d'alimenter les réflexions pour notre futur gouvernement que la France en Action propose : Identifier les freins actuels au développement de la vie associative.

Les associations vivent avec une part prédominante des ressources d'activité d'origine publique et privée.

84% d'associations sont sans salariés, une majorité de petites associations fonctionnent à partir du travail bénévole et de petits budgets.

Nous pouvons nous complaire dans une économie survoltée, mais nous ne devons pas vouloir ignorer l'économie communautaire, celle d'une économie respectueuse qui sauvera notre devenir en France et en Europe.

Les pouvoirs publics doivent soutenir le million de petites associations.

Ces décisions peuvent se prendre si vous tous y participez.

Les faits et l'action sont nos priorités.

La France en Action propose une action :

► Réduisons de 10% les indemnités du Président, des ministres, des députés, des sénateurs et des membres du conseil économique et social.

► **Attribuons 3% au budget « associations ».**

Nous pouvons effectuer une répartition pour réhabiliter notre système associatif dans les précisions et cadres indiqués : Santé, humanitaire, environnement, sport, culture, éducation, formation, économique et social etc....

## Abus ou Besoins ? A vous de choisir !

Nous vous avons choisi 3 extraits d'informations du Ministère de la Jeunesse et des sports :

*Voilà un siècle que cela dure. Un siècle presque sans retouches pour une loi, celle du 1er juillet 1901, loi Waldeck-Rousseau relative au contrat d'association, qui a instauré en France la liberté d'association - qui rejoint celles de réunion et d'opinion - et à laquelle le législateur a conféré une valeur de portée constitutionnelle.* (Extrait de texte CNRS=Label)

► Voir nos propositions « journal Commission Association de la France en Action »

► **1 / Info :** *Statistiques pour le secteur du sport :*

*60% d'associations sportives, culturelles et de loisirs.*

*29% du volume de travail bénévole pour le sport.*

Le Sport joue un rôle essentiel en matière d'éducation, d'insertion et de cohésion sociale. L'accent sera donc mis en 2008 sur le développement de la pratique sportive chez les jeunes scolarisés et les habitants des quartiers en difficulté (en particulier, les zones franches urbaines). A cet égard, l'augmentation de 30M€ des recettes affectées au CNDS en 2008 (266M€ contre 236M€ en 2007) devrait permettre d'accroître l'offre d'activités sportives au profit des élèves en temps périscolaire, tout particulièrement au bénéfice des collégiens entre 16h et 18h, et d'aider à la construction des équipements sportifs indispensables à un tel développement.

Seront également soutenus les projets permettant de faciliter l'accès à la pratique sportive régulière de publics qui en sont éloignés, notamment, les jeunes filles, les personnes handicapées et les personnes en difficulté d'insertion. (Extrait : Ministère de la jeunesse et des sports et de la vie associative).

► **2 / Info :** En 2008, la contribution de l'État au maintien du sport français à un rang international élevé s'articulera principalement autour de :

- la participation de la France aux jeux Olympiques et Paralympiques de Pékin. Outre l'aide financière apportée par le CNDS aux délégations françaises aux jeux Olympiques et Paralympiques, le ministère a provisionné 4,7M€ pour le versement des primes avec pour la première fois un alignement des primes aux médailles olympiques et paralympiques. (Extrait : Ministère de la jeunesse et des sports et de la vie associative).

► **3 / info :** le ministère formera 3 000 jeunes en 2008 dans le cadre de la formation professionnelle initiale (4 M€). Ceux-ci pourront obtenir une première qualification professionnelle dans les champs du sport ou de l'animation. La politique de soutien à l'emploi sera également poursuivie au travers du dispositif FONJEP (27,8 M€).

Le ministère continuera à faciliter l'activité associative, à promouvoir le volontariat associatif, à encourager l'engagement bénévole et à soutenir l'emploi associatif, en mettant en œuvre l'ensemble des mesures arrêtées à l'issue de la 1ère Conférence de la Vie Associative. (Conférence de la vie associative - Centre international de conférence (Paris))

Pourtant :

Agir en commençant par reconnaître que l'insertion des jeunes passe par leur possibilité à se faire entendre, encourager la liberté d'expression des jeunes, l'esprit d'initiative.

## ■ C'est bien mais pourquoi ?

Les questions à se poser pour l'avenir passent par la Jeunesse !

## Est-ce que les jeunes aujourd'hui se sentent utiles à et dans la société ?

Nous vivons une époque de chômage, d'exclusions, de mal être, de stress, de maladies qui génèrent un besoin énorme d'entraide et de solidarité. Nous sommes durablement installés dans ce déclin depuis plusieurs décennies. Nous avons à ce jour 1 600 500 chômeurs dont 23% de jeunes de 15/25 ans.

## Que leur proposent nos gouvernants ?

Des pratiques visant toujours à l'élite, créant de faux espoirs pour le plus grand nombre. Sur 1000 jeunes, 1 seul atteindra l'élite et 999 seront déçus ! Voilà notre véritable problème de société pour la jeunesse !

Un budget de 27.8 M€ pour la formation sport-animation, toujours basés sur le loisir. Que fait-on pour le quotidien : manger, s'habiller, se loger, se déplacer, travailler ?

Quelle place pour les jeunes dans les associations ?

Pour les 84% des associations fonctionnant avec des bénévoles : y travaillent seulement 7% des jeunes de 18/35 ans par rapport à 34% des + de 65 ans.

Pour les 16% des associations fonctionnant avec des salariés : y travaillent seulement 7% des jeunes de 18/35 par rapport à 21% des + de 65 ans.

Pour mémoire : sur 1 660 500 chômeurs en mars 2008, les 15/24 ans y représentent 23%.

## Que leur proposons-nous ?

- **Créons**, par transfert de budgets aux associations des emplois associatifs d'aide et d'entraide aux plus démunis, aux handicapés de la vie, aux personnes âgées, de soutien à ceux qui se trouvent en difficulté passagère, ... Les jeunes reprendront espoir en se sentant utiles à la société. Pour cela, il faut le concours des grands ministères de l'éducation, de la jeunesse, des sports et de la vie associative, de l'emploi... Le budget des associations croît de 2.5% en moyenne l'an pour une croissance du

travail bénévole de 5% avec tendance vers l'action humanitaire et la culture.

- **Restructurons** l'engagement de l'état, des collectivités locales pour un suivi nécessaire des actions en créant un ministère des Associations et de la Solidarité. Le secteur associatif échappe au système officiel de statistiques et de comptabilité dû à la diversité et à la spécificité du monde associatif et à la nature des ressources.
- **Modifions** la loi 1901 afin de clarifier le statut des associations et son but. Différencier celles attachées aux loisirs et celles tournées vers l'humanitaire et le social, celles créatrices d'emploi à long terme.
- **Adaptons** et orientons le programme éducatif en fonction des besoins réels actuels et futurs :

**Favoriser** le secteur de l'environnement, c'est une urgence et il y a de nouveaux emplois en évolution. La formation aux jeunes s'impose commençant dans un programme d'éducation.

**Les associations** environnementales représentent une minorité, mais compte tenu de l'enjeu écologique, être à leur écoute est impératif.

► **L'orientation des budgets doit se tourner vers une recherche scientifique au service de l'environnement : biodiversité, énergies renouvelables, etc....**

\*\*\*\*\*

## ► Propositions pour les collectivités locales :

### **Notre proposition :**

Voter une loi pour orienter et obliger les associations, créées par des mairies ou collectivités territoriales, d'inclure dans leur but « une charte environnementale et des programmes adaptés cités ci-dessus pour les jeunes ».

### Voici quelques exemples d'associations de collectivités :

ADCF : Assemblée des Communautés de France.

AMF : Association des Maires de France

AMGVF : Association des Mairies de Grandes Villes de France

FNCC : Fédération Nationale des collectivités territoriales pour la Culture.

## ▼: info : Europe

La Commission européenne a lancé une nouvelle génération de programmes pour la période 2007-2013. Le programme « Jeunesse en action » a ainsi pris la suite du programme Jeunesse (2000-2006). Il est ouvert aux pays intracommunautaires et à des pays tiers.

Placé sous la tutelle du ministère de la Jeunesse et des Sports, l'institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) est chargé de «promouvoir l'éducation populaire sous toutes ses formes, de favoriser le développement de la vie associative et de participer à la mise en œuvre des actions en faveur de la jeunesse».

Pour mener à bien ces missions, le ministère alloue à l'INJEP une subvention globale pour charge de service public, pour 2008, de 5,38 M€. (*Extrait: ministère de la jeunesse et des sports et de la vie associative*).

Enfin un budget de 0,75 M€ est prévu pour des actions de soutiens logistiques aux activités de jeunesse (abonnements, communication, frais de déplacement des représentants associatifs, organisations de colloques et séminaires). (*extrait :ministère de la jeunesse et des sport et de la vie associatives*).

### Ce que nous proposons.

► D'abord l'organisation de notre programme en France avec les précisions évoquées et soutenir les projets écologiques pour l'Europe. Suivi d'une organisation de gestion aux travers des besoins des jeunes énoncés. Voir notre programme général sur l'Europe (Commission International)

[international@lafranceenaction.com](mailto:international@lafranceenaction.com)

► Les liens des associations sur notre site :

Prenez connaissance de leurs informations : Vous pouvez les consulter sur notre site, elles soutiennent nos projets.

[www.lafranceenaction.com](http://www.lafranceenaction.com)

Nous Vous remercions de votre compréhension et de votre fidélité.

Merci de nous permettre de continuer à diffuser ces informations encore à ce jour trop peu connues, afin de contribuer au programme de « la France en Action » pour l'évolution de notre quotidien et pour notre planète.

Cécile Teulon Présidente

[associations@lafranceenaction.com](mailto:associations@lafranceenaction.com)